

G10 - LA FRANCE ET SES RÉGIONS DANS L'UNION EUROPÉENNE ET DANS LA MONDIALISATION : LIGNES DE FORCE ET RECOMPOSITIONS

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. vidéoprojeté : « La confluence Saône/Rhône à Lyon : un territoire concentrant des... »

Doc. vidéoprojeté : « Une ancienne base de sous-marins allemands de la Seconde Guerre... »

- Les photographies du quartier Confluence à Lyon ou de l'ancienne base de sous-marins allemands sur le port de Marseille mettent en évidence des lignes de force du territoire français (infrastructures de transports puissantes, métropoles importantes, activités économiques dynamiques...) mais aussi des recompositions (à Lyon, cet ancien espace logistique est devenu un espace culturel avec l'implantation du Musée des Confluences ; à Marseille, cet ancien espace militaire sur le port deviendra un espace numérique avec l'aménagement d'un *data center*, inauguré en mars 2020).
- Avec l'intégration dans l'Union européenne et dans la mondialisation, les **lignes de force** (éléments qui structurent l'organisation d'un territoire comme la répartition des métropoles, des infrastructures de transports) du territoire français évoluent. Cette **recomposition** (réagencement, dans la durée, d'un espace sous l'effet de facteurs internes ou externes) des territoires, liée à des acteurs divers, joue à toutes les échelles géographiques. Face à la concurrence territoriale accrue entre les territoires au sein de l'Union européenne et de la mondialisation, les **régions** (collectivités locales situées entre l'échelle nationale et l'échelle locale) cherchent à développer leur attractivité en valorisant leurs atouts.
- **Problématique : Comment l'intégration à l'Union européenne et à la mondialisation transforme-t-elle le territoire français à toutes les échelles ?**




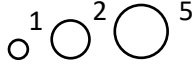





I. Les lignes de force du territoire français

A. Des métropoles qui sont dynamiques

Doc. pages 282-283 : « Lignes de force et recompositions du territoire français »

Consigne : En analysant le document, vous montrerez que les métropoles françaises sont dynamiques. En vous appuyant sur le point méthode ci-dessous, vous critiquez (positivement et négativement) les choix de figurés faits pour l'élaboration de ce document.

Point méthode : Choisir des figurés pertinents pour une production graphique

- Il existe des figurés de surface comme...
 - les plages de couleur (à tracer au crayon à papier) :  Forêt
 - les hachures (à tracer à la règle et au stylo) :  Espace industriel
 - les nuages de points (à éviter car c'est dur à tracer) :  Nappe phréatique
- Il existe aussi des figurés ponctuels comme...
 - les cercles, les carrés, les triangles... : ● Ville ou ▲ Aéroport
 - Privilégiez des formes géométriques (les pictogrammes sont proscrits)
 - Pensez à faire varier leur taille :
Population des métropoles (en millions d'habitants)

- Il existe enfin des figurés linéaires comme...
 - les traits continus :  Autoroute
 - les traits en pointillés : - - - - Frontière
 - les flèches, simples ou doubles :  Flux migratoire ou  Flux financier
 - Pensez à faire varier leur épaisseur
 Flux migratoire majeur
 Flux migratoire secondaire

Attention ! Les trois types de figurés doivent être présents une production graphique

- Seule **ville mondiale** (ville dont le rayonnement est mondial) de France, Paris domine le territoire national par **macrocéphalie** (situation d'une métropole dominant nettement les autres villes du pays). Elle concentre les fonctions de commandement politique (Élysée), économique (bourse de Paris) et culturel (Musée du Louvre). L'Île-de-France assure 31% du PIB national et la Défense concentre 18% des sièges sociaux de grandes entreprises françaises.
- Les métropoles régionales organisent le territoire. Les 15 premières concentrent 33% de l'emploi. Elles se situent le long des fleuves (Lyon), des littoraux (Nice) et des frontières (Lille).
- Les métropoles dynamisent et transforment les campagnes qui les entourent. Les modes de vie des néo-ruraux (anciens citadins venus s'installer à la campagne) modifient les paysages : les lotissements, les zones d'activités ainsi que les infrastructures de transport artificialisent les sols. Des petites villes stimulent un dynamisme comme l'économie résidentielle (activités destinées à satisfaire les besoins des résidents et des touristes) à Aubenas ou le tourisme à Saint-Malo.
- Les choix de figurés faits pour l'élaboration du document peuvent être discutés :

Des choix pertinents	Des choix non-pertinents
<ul style="list-style-type: none"> - des plages de couleur (rouge, orange, jaune, bleu) pour représenter des territoires - des traits et des flèches pour représenter des axes de transport et des flux - des points pour représenter des métropoles 	<ul style="list-style-type: none"> - tous les points représentant les métropoles ont la même taille, alors qu'elles n'ont pas le même poids ni le même rayonnement : Paris aurait dû être plus grosse que les métropoles - tous les axes sont tracés avec la même épaisseur alors qu'ils n'enregistrent pas le même trafic : les axes Paris-Lille et Paris-Lyon-Marseille auraient dû être plus épais.

B. Des territoires ouverts sur le monde

Doc. pages 282-283 : « Lignes de force et recompositions du territoire français »

- Les espaces les plus accessibles sont les plus dynamiques. À l'échelle nationale, la France bénéficie d'une bonne **desserte** (situation dans laquelle un moyen de transport permet d'atteindre un territoire) et d'une bonne ouverture sur le monde. Paris dispose des infrastructures qui relient la France au monde : deux aéroports internationaux (Roissy, Orly) et quatre gares TGV en font un **hub** (lieu vers lequel convergent puis sont redistribués des flux) majeur.
- Les littoraux sont des territoires privilégiés de l'ouverture. Avec 7 000 km de littoraux, la France dispose de l'ensemble côtier le plus long d'Europe, avec des ports ouverts sur un large arrière-pays (aire d'influence d'un port à l'intérieur des terres) comme Le Havre ou Marseille.
- L'ouverture sur l'Europe valorise certaines **interfaces** (bandes de territoire mettant en contact deux espaces différents) frontalières. Le Nord et l'Est de la France sont bien intégrés à la mégalopole européenne : les métropoles frontalières deviennent des *hubs* du trafic ferroviaire (Lille) ou fluvial (Strasbourg). Des corridors (infrastructure de transport exploitée par plusieurs gestionnaires pour permettre la circulation sur un même axe) se mettent en place.

C. Des réseaux intégrés à la mondialisation

Doc. pages 282-283 : « Lignes de force et recompositions du territoire français »

- Les territoires français sont de plus en plus intégrés dans les flux internationaux. 61% des investissements étrangers qu'ils accueillent sont d'origine européenne. À l'inverse, la géographie productive de la France est de plus en plus mondialisée, en particulier grâce aux firmes transnationales (Renault à Tanger au Maroc, Carrefour à Dakar au Sénégal).
- Les métropoles régionales sont bien intégrées à l'échelle nationale mais peu à l'échelle internationale. Paris reste le **carrefour** (lieu où convergent des axes de transport) de tous les réseaux nationaux : 70% du trafic ferroviaire y transite. Si les grandes villes françaises sont bien reliées à Paris, elles le sont moins entre elles ou avec le reste de l'Europe et du monde.
- Les espaces les plus isolés sont peu intégrés. Les espaces ruraux ne parviennent pas à enrayer le déclin agricole ou démographique (Cantal, Corse). Les territoires ultramarins restent dépendants des échanges avec la métropole : 55% des importations et 70% des exportations.

II. Des recompositions à toutes les échelles

A. Des recompositions liées à la mondialisation

Doc. pages 282-283 : « Lignes de force et recompositions du territoire français »
Consigne : En analysant le document, vous montrerez que la mondialisation recompose le territoire français. En vous appuyant sur le point méthode ci-dessous, vous critiquez (positivement et négativement) les couleurs choisies pour l'élaboration de ce document.

Point méthode : Choisir des couleurs pertinentes pour une production graphique

- On peut choisir des couleurs en fonction de leur symbolique
 - o du bleu pour représenter l'eau : Fleuve
 - o du vert pour représenter le couvert végétal : Espace agricole
 - o du rouge pour représenter l'urbanisation : Métropole
- On peut aussi choisir des couleurs en fonction de leur température
 - o des couleurs chaudes pour une augmentation : Croissance urbaine
 - o des couleurs froides pour une baisse : Décroissance urbaine
- On peut dégrader les couleurs dans une production graphique
 - o un dégradé décroissant
 - Densités supérieures à 500 habitants au km²
 - Densités comprises entre 100 et 500 habitants au km²
 - Densités inférieures à 100 habitants au km²
 - o un dégradé croissant
 - Densités de populations (en habitants au km²)
 - 100
 - 500

- Les FTN s'imposent comme des acteurs majeurs des recompositions territoriales. Elles mettent en concurrence les territoires français entre eux et avec les autres territoires du monde. Ainsi, des espaces qui misent sur la connaissance sont les plus attractifs (Saclay au Sud de Paris, Sophia Antipolis près de Nice) pour les investissements nationaux et étrangers.
- L'organisation des territoires en **systèmes productifs** (ensemble des acteurs et des facteurs concourant à la production, à la circulation et à la consommation de richesses) locaux accroît leur **compétitivité** (capacité à résister à la concurrence) : pôles de compétitivité pour les industries de haute technologie (aéronautique dans le Sud-Ouest), régions agricoles spécialisées (vignoble en Champagne), bassins touristiques (Côte d'Azur, Alpes du Nord).
- La mondialisation creuse les inégalités entre les territoires français. À l'échelle nationale, les régions marquées par la désindustrialisation (Nord et Est de la France) et les territoires ultramarins sont les plus pauvres. À l'échelle locale, la fragmentation socio-spatiale (processus conduisant à la création de barrières ou de discontinuités entre les différentes parties d'un territoire) progresse dans les villes comme dans les campagnes : les espaces périurbains sont dynamisés par la proximité des métropoles, les espaces ruraux dits « profonds » sont en déclin.
- Les choix de couleurs faits pour l'élaboration du document peuvent être discutés :

Des choix pertinents	Des choix non-pertinents
- un dégradé de couleurs du jaune clair au rouge sert à représenter les territoire français plus ou moins intégrés à la mondialisation : le dégradé est pertinent. - des territoires (ports, régions d'outre-mer) et des flèches (autoroute maritime, interfaces maritimes) en lien avec la mer sont tracés en bleu clair : le choix de la couleur est donc logique.	- les axes de transports sont tracés en violet, ce qui n'est pas logique car c'est une couleur froide (réservée aux phénomènes négatifs). - les principales interfaces terrestres sont également tracées en violet, ce qui n'est pas logique : c'est une couleur froide. - la décentralisation est représentée par des flèches vertes, ce qui n'est pas cohérent car c'est une couleur froide.

B. Des recompositions liées à l'intégration à l'UE

Doc. vidéoprojeté : « La France dans l'Union européenne »

Doc. 2 page 212 : « Les aides du FEDER et du FSE (2014-2020) »

- L'UE occupe une place centrale dans les échanges de la France. Près des deux tiers des IDE et près des trois quarts des touristes qu'elle accueille sont d'origine européenne. De même, 8 des 10 premiers partenaires commerciaux de la France sont européens. Des infrastructures sont d'ailleurs financées pour améliorer les liaisons avec le reste de l'UE, comme la LGV Lyon-Turin.
- L'UE agit pour renforcer les territoires les plus compétitifs. Le soutien à l'innovation, à la coopération transfrontalière ou à l'agriculture représente près de la moitié des aides versées à la France par l'UE. La France est le premier pays bénéficiaire de la Politique agricole commune.
- L'UE tente aussi de réduire les inégalités territoriales. Les efforts européens ont ainsi longtemps soutenu la reconversion industrielle (Nord, Lorraine). Si ces régions bénéficient toujours de l'aide pour l'emploi ou pour la transition énergétique (modification des modes de production et de consommation d'énergie, vers des énergies plus respectueuses de l'environnement), la **politique de cohésion** (politique européenne visant à une plus grande harmonie entre les régions), aux résultats inégaux, s'est élargie : aides aux déserts ruraux et aux quartiers prioritaires (quartiers urbains qui bénéficient en priorité des aides publiques en raison des difficultés qu'ils rencontrent : faibles revenus, habitat dégradé, chômage, violences...).

C. Des recompositions liées à l'aménagement

Doc. vidéoprojeté : « L'aménagement des territoires : acteurs, objectifs, conflits »

Doc. pages 282-283 : « Lignes de force et recompositions du territoire français »

- Les acteurs impliqués dans l'**aménagement des territoires** (action menée par les pouvoirs publics afin de corriger les déséquilibres territoriaux) sont de plus en plus nombreux. Si les grands projets sont pensés par l'État à l'échelle nationale (LGV, autoroutes...) voire européenne (tunnels transalpins), l'implantation d'un écoquartier ou d'un centre de recherche se décide à l'échelle régionale et locale. L'augmentation du nombre d'acteurs publics (Union européenne, État, collectivités) et privés (population, entreprises) rend l'aménagement plus complexe : il faut réussir à mettre tous les acteurs d'accord sur la nécessité de l'aménagement.
- L'aménagement vise à assurer l'égalité des territoires, mais également à promouvoir le développement économique, tout en préservant l'environnement : il répond donc aux trois enjeux du **développement durable**. Les parcs naturels élaborent des chartes afin de favoriser l'exploitation raisonnée des ressources ; des zones franches urbaines sont créées dans les quartiers prioritaires des grandes métropoles afin de créer des emplois.
- Les résultats des politiques d'aménagement sont inégaux à toutes les échelles. Malgré le transfert de compétences depuis l'État vers les collectivités locales, la région Île-de-France reste le cœur décisionnel de la France. À l'échelle locale, le déclin rural n'est enrayé que dans les zones périurbaines et se poursuit ailleurs, malgré le soutien des pouvoirs publics.

III. Les régions au cœur des recompositions

A. Des acteurs de la compétitivité des territoires

Doc. vidéoprojeté : « Campagne “Passez à l’Ouest” de la région Bretagne (2017) »

Doc. vidéoprojeté : « Une nouvelle carte des régions »

Doc. vidéoprojeté : « La région, une grande capacité d’action »

- Dans le contexte de la mondialisation, les régions françaises sont en concurrence avec d’autres territoires, notamment les autres régions européennes. Elles s’engagent dans des opérations de **marketing territorial** (campagne de communication visant à renforcer l’image d’un territoire) pour attirer des investisseurs, des touristes et de la population.
- La réforme territoriale de 2015, qui a réduit le nombre de régions de 27 (22 en métropole et 5 en outre-mer) à 18 (13 en métropole et 5 en outre-mer) vise à renforcer le poids des régions françaises à l’échelle européenne : leur poids démographique et économique est plus important (en 2020, la France compte six régions parmi les vingt plus riches de l’Union européenne).
- Les régions aménagent donc leurs territoires pour les rendre plus attractifs : rénovation des réseaux ferroviaires, versement d’aides aux entreprises innovantes...). Elles sont également chargées d’anticiper les mutations économiques futures des territoires en termes de transports, de tourisme et d’innovation pour être le plus adaptées à la mondialisation.

B. Des acteurs du développement des territoires

Doc. vidéoprojeté : « L’action de l’UE pour renforcer la compétitivité et l’égalité des... »

Doc. vidéoprojeté : « Autonomisation économique des femmes en milieu rural »

- La région est le partenaire privilégié de l’Union européenne pour favoriser l’égalité des territoires : elle reçoit et distribue les fonds européens de la politique de cohésion (15 milliards d’euros pour la période 2014-2020). Ces fonds ont permis de financer la lutte contre la fracture numérique en Bretagne ou la lutte contre les épidémies liées aux moustiques en Guyane.
- La région s’affirme comme un acteur majeur de la **transition environnementale** (transformations visant à remédier aux changements environnementaux et à en limiter les conséquences). La région Sud (ex-PACA) a développé son propre plan climat visant à atteindre la neutralité carbone en 2050. Les régions impliquent de plus en plus les habitants en organisant des débats sur la planification urbaine ou la transition énergétique.
- À l’échelle internationale, les régions portent une politique de développement par la coopération. En 2019, les 749 programmes des régions françaises financent des partenariats dans divers domaines (éducation, patrimoine, environnement...). Par exemple, la région Grand Est finance les coopératives agricoles féminines au Togo.

C. Les limites à l’action des régions en France

Doc. vidéoprojeté : « Les régions françaises : des nains budgétaires »

Doc. vidéoprojeté : « Richesse des régions en 2019 »

- Même si leurs compétences sont renforcées par la **décentralisation** (transfert de compétences de l’État vers les collectivités), les régions sont financièrement dépendantes de l’État. De plus, elles doivent coordonner leur politique avec d’autres collectivités (départements, métropoles) qui ont aussi des compétences importantes et qui ne sont pas toujours du même bord politique.
- L’action des régions françaises reste ainsi limitée : même si leur budget a presque doublé depuis l’an 2000, il est encore 5 à 10 fois moins élevé que les budgets régionaux des autres pays européens (la communauté autonome d’Andalousie a un budget 6 fois plus important que celui de la région Île-de-France). Les budgets sont aussi inégaux d’une région à l’autre et certaines se désengagent financièrement (ouverture à la concurrence des TER sur l’axe Marseille-Nice).
- La recherche de l’attractivité est difficile à concilier avec la lutte contre les inégalités territoriales. La Métropole du Grand Paris tente de renforcer le rayonnement mondial de l’Île-de-France, au risque de creuser les inégalités avec les autres régions françaises.

Conclusion

- Les lignes de force du territoire français (armature urbaine, axes de communications) sont en partie héritées du passé. Mais ces lignes de forces évoluent sous l'effet de l'intégration de la France dans la mondialisation et dans l'Union européenne : les recompositions produisent des effets sur les territoires qui sont inégalement puissants et inégalement intégrés dans la mondialisation.
- Dans ce contexte, les régions sont des acteurs majeurs de la compétitivité et du développement des territoires. Le poids a été renforcé par la réforme territoriale de 2015, leur permettant de concurrencer certaines régions européennes. Mais elles sont encore trop faibles et trop dépendantes de l'État.